Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 41 (1982)

Artikel: Autour du TLFQ ("Trésor de la langue française au Québec") : réflexions sur un nouveau dictionnaire régional

Autor: Hausmann, Franz Josef

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-32125

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Autour du TLFQ («Trésor de la langue française au Québec»)

Réflexions sur un nouveau dictionnaire régional*

En 1534, Jacques Cartier découvre le Canada. Trois ans avant, Robert Estienne avait publié le premier grand dictionnaire fait en France, le *Latinae linguae Thesaurus*. Cinq ans après, il publiera son *Dictionnaire francoyslatin* par lequel on fait généralement débuter la lexicographie française[1]. En quelque sorte, la découverte du Canada et la découverte du dictionnaire vont de pair.

Quelque quatre cent cinquante ans plus tard, moi aussi j'ai découvert le Canada et, par la même occasion, un dictionnaire. En mars 1980, je me suis en effet rendu au Québec sur invitation du «Conseil de recherches en sciences humaines du Canada». Je faisais partie du comité visiteur chargé d'évaluer le projet intitulé «Trésor de la langue française au Québec et dans les régions limitrophes» dont le directeur, Marcel Juneau de l'Université Laval de la ville de Québec, demandait un renouvellement de subventions. Etaient également invités Pierre Martel, linguiste québécois[2], et Ernest Schüle du *Glossaire des patois de la Suisse romande* qui, malheureusement, n'a pas pu venir. Je me suis donc retrouvé seul Européen devant un fichier contenant à peu près un million de fiches et devant une équipe de jeunes chercheurs décidés à élaborer avec ces fiches le grand dictionnaire du français régional parlé et écrit au Québec depuis ses origines jusqu'à nos jours.

Si je parle aujourd'hui de ce dictionnaire dont aucun volume n'a encore paru (la publication d'un volume provisoire est prévue pour 1983 ou 1984) mais dont les contours apparaissent déjà très nets dans un certain nombre d'articles de dictionnaire prépubliés[3] et dont la conception a été présentée par les auteurs dans plusieurs monographies et articles de revue[4], je le fais, non pas pour répéter ou résumer ce que l'on pourra lire ailleurs, mais pour attirer l'attention sur certaines qualités de ce dictionnaire qu'on n'imagine pas forcément être celles d'un répertoire régional, même s'il

*Texte remanié d'une conférence faite à l'Université de Bâle le 18 novembre 1980.

1 Cf. T. R. Wooldridge, *Les débuts de la lexicographie française. Estienne, Nicot et le «Thresor de la langue françoyse» (1606)*, Toronto 1977.

2 De l'université de Sherbrooke.

3 Cf. notamment M. Juneau, *Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec*, Québec 1977, p. 85–237 *(Langue française au Québec. 3e section, t. 5)*. Je remercie l'équipe du TLFQ de ce qu'elle a bien voulu me communiquer les versions les plus récentes des articles suivants: *alivette, appartement, bol(e), crémone*[1], [2], *dispendieux, frasil, guivre, japper, nuage* [1], [2], *pair, veron*.

4 Cf., outre *op. cit.*, M. Juneau, Cl. Poirier, *Le TLFQ: une approche d'un vocabulaire régional, Travaux de linguistique québécoise 3* (1979), 1–139. Voir aussi l'excellente introduction par Cl. Poirier, *Le lexique québécois: son évolution, ses composantes, Stanford French Review*, Spring-Fall 1980, p. 43–80.

s'appelle «Trésor». Il me semble que ces qualités le rendent intéressant bien au-delà du Québec, sinon pour tous les romanistes, du moins pour tous les francisants. Afin de mettre ces qualités en lumière, je voudrais d'abord intégrer le dictionnaire dans le renouveau lexicographique observable depuis une bonne dizaine d'années et le caractériser par rapport à tous les autres projets en cours dans la Romania. Je me propose ensuite de discuter les trois caractéristiques principales du TLFQ qui est à la fois un dictionnaire philologique, linguistique et différentiel, voire contrastif. Pour ce dernier point, j'imagine d'ailleurs volontiers qu'un auditoire suisse et notamment bâlois est particulièrement bien préparé à comprendre les problèmes dont il sera question, en dépit des quelque cinq ou six mille kilomètres qui séparent les deux pays.

Mais avant de décrire le dictionnaire tel qu'il est, il n'est peut-être pas inutile d'esquisser rapidement sa genèse. L'histoire du TLFQ commence là où se termine celle du *Glossaire du parler français au Canada* de 1930[5] dont les lacunes sont vite devenues manifestes[6]. Son insuffisance incite en 1953 un philologue français faisant un séjour au Québec à réclamer pour la première fois un «Trésor» qui recueillerait la totalité des québécismes. Ce philologue était le regretté Pierre Gardette[7]. Plus important encore a été l'engagement québécois d'un linguiste de Strasbourg: Georges Straka. A partir de 1960 environ, c'est lui qui a formé la plupart des jeunes linguistes québécois, en développant d'ailleurs les réflexions de Gardette sur le dictionnaire à réaliser[8]. Ce qui restait à trouver, c'était le maître d'œuvre. Or, en juin 1971, devient professeur à l'Université Laval un jeune docteur de 3e Cycle de l'Université de Strasbourg, qui désormais ne rêvera plus qu'une chose, faire le Trésor, c'est Marcel Juneau. En 1972, Straka peut dans son avant-propos à la thèse de Juneau «compter sur lui pour la réalisation d'un grand dictionnaire québécois»[9]. Juneau a d'ailleurs la chance, en rentrant au Canada, de pouvoir rejoindre l'équipe qui, sous la direction de Kurt Baldinger, travaillait depuis peu au *Dictionnaire étymologique de l'Ancien Français*[10]. En 1975, Juneau exprime sa gratitude envers Straka et Baldinger en ces termes: «Le TLFQ, tel que nous le concevons aujourd'hui, est le fruit d'une réflexion commune de nous deux [i. e. Straka et Juneau]. Mais nous n'aurions garde de ne pas dire aussi notre dette à l'égard de M. Kurt Baldinger et de l'équipe québécoise de son

[5] Pour la lexicographie franco-québécoise antérieure au TLFQ, cf. M. JUNEAU, *Problèmes*, p. 11–55.

[6] Entre 1953 et 1955, la Société du Parler français au Canada publie 250 mots manquant dans le *Glossaire* sous le titre de *Nouveau Glossaire*, cf. G. DULONG, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Québec–Paris 1966, N° 888.

[7] P. GARDETTE, *Pour un dictionnaire de la langue canadienne*, *RLiR 18* (1954), 85–110. Cf. aussi K. BALDINGER, G. STRAKA, *Pierre Gardette (1906–1973)*, *RLiR 38* (1974), XXIIIs.: «Le TLFQ lui [i.e. Pierre Gardette] devra ses fondements méthodologiques et son orientation scientifique».

[8] Cf. G. STRAKA dans sa préface de G. DULONG, *op. cit.*, p. XIV–XVI.

[9] M. JUNEAU, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Etude des graphies des documents d'archives*, Québec 1972, p. XVI–XVIII.

[10] Cf. DEAF, fasc. G 1, Québec, Tübingen 1974, p. XXXIII. Juneau a signé 16 articles du fasc. G 3.

DEAF»[11]. Le DEAF s'étant retiré du Canada, le TLFQ est en ce moment le seul grand projet de dictionnaire français bénéficiant de subventions canadiennes.

Mais il n'est évidemment pas le seul projet en cours dans le domaine de la philologie romane. Bien au contraire. Nous vivons en ce moment une conjoncture lexicographique sans pareille. L'heure est décidément aux dictionnaires!

En ce qui concerne la langue française, la grande entreprise du *Trésor de la langue française* (TLF) est à peine arrivée au mot *fuyard*[12] que déjà Robert Martin projette sur le modèle du TLF un *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) dont il vient d'esquisser les structures et de présenter un article-témoin au Colloque de Düsseldorf[13]. Kurt Baldinger s'apprête à publier le quatrième fascicule du DEAF[14] qui se veut à la fois l'amélioration partielle du FEW et le complément du *Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler/Lommatzsch (T-L) dont Hans Helmut Christmann prépare à Tübingen le dernier volume[15]. Dans un autre domaine, Manfred Höfler prépare à Düsseldorf un nouveau *Dictionnaire historique des anglicismes*[16], pendant qu'à Paris Albert Doillon, autodidacte qui, comme il m'a dit, a lu deux fois d'un bout à l'autre le FEW (le «Wartbourg»), publie depuis 1974 sous le titre de *Dictionnaire permanent du français en liberté* un excellent dictionnaire historique du français parlé[17]. Pour le français hors de France, Annegret Bollée nous annonce un *Dictionnaire étymologique du Créole*[18], alors que paraît le premier fascicule (A–B) de l'*Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*[19]. Toutefois, le *Dictionnaire des parlers régionaux*

[11] Cf. *Travaux de linguistique québécoise 1* (1975), 21. Voir aussi l'éloge de Juneau, faite par son maître, *ib.*, 7ss.

[12] Depuis le tome 8, le TLF paraît à l'Institut de la langue française à Nancy sous la direction de B. Quemada; cf. F. J. HAUSMANN, *Gesprochene Sprache im TLF*, *ZFSL* (à paraître). Le TLF est un magnifique dictionnaire. Voir cependant F. J. HAUSMANN, *Splendeurs et misères du «Trésor de la langue française»*, *ZFSL 87* (1977), 212–231.

[13] R. MARTIN, *Pour un dictionnaire du moyen français*, in: *Du Mot au Texte*. Actes du IIIe Colloque International sur le Moyen Français. Düsseldorf 17–19 septembre 1980, Tübingen 1981. [L'auteur présente l'article spécimen MANDER, *v. trans.*]

[14] Cf. K. BALDINGER, DEAF G 1, p. IX–XXXIII, F. MÖHREN, *Le DEAF*, in: K. BALDINGER (éd.), *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*, Paris 1974, p. 163–184 et M. PFISTER, *A propos d'un nouveau dictionnaire de l'ancien français*, *TraLiLi 13* (1975), 417–430.

[15] Cf. S. KANTOR, W. STUMPF, *Le Godefroy (Gdf) et le Tobler-Lommatzsch (T-L)*, in: K. BALDINGER (éd.), *Introduction*, p. 151–161 et H. H. CHRISTMANN, *Erhard Lommatzsch und sein altfranzösisches Wörterbuch*, in: TOBLER-LOMMATZSCH, *Altfranzösisches Wörterbuch*, 87. Lieferung. Vierte und letzte Lieferung des X. Bandes, tremeleör – tympaaistes, Wiesbaden 1976.

[16] Cf. M. HÖFLER, *Methodologische Überlegungen zu einem neuen historischen Wörterbuch der Anglizismen im Französischen*, in: R. WERNER (éd.), *Sprachkontakte. Zur gegenseitigen Beeinflussung romanischer und nicht-romanischer Sprachen*, Tübingen 1979, p. 69–86.

[17] Dernier fasc. paru: Vol. I Tome 4, Fasc. 22/23/24, avril 1980, *Bosse – Bourguignon*, p. 251–296. (Le dictionnaire, publié par l'Association des Amis du lexique français, n'est pas en vente dans les librairies.)

[18] A. BOLLÉE, *Zum Projekt eines* Dictionnaire Etymologique du Créole, in: *Romanica Europaea et Americana. Festschrift für Harri Meier 8. Januar 1980*, Bonn 1980, p. 68–75.

[19] Montréal, Dakar, Paris 1980, 131 p. (c.r. par K. BALDINGER, *ZRPh 96* (1980), 704s.). Cf. sur ce projet S. FAIK, *Un inventaire des particularités du Français d'Afrique: pourquoi et comment?*, *Recherche, Pédagogie et Culture 35–36*, 49–53; D. RACELLE-LATIN, *Un inventaire des particularités*

en France et hors de France réclamé par Maurice Piron[20] ne sera pas pour demain.

Toujours dans le domaine de la Galloromania, il ne faut pas omettre de citer les dictionnaires onomasiologiques de l'ancien occitan et de l'ancien gascon (DAO, DAG) de Baldinger, dont les premiers fascicules ont paru[21], alors qu'à Munich le projet d'un nouveau dictionnaire sémasiologique de l'ancien provençal semble quelque peu compromis[22] faute de crédits. N'oublions pas non plus le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR) qui continue son courageux travail[23].

En matière de lexicographie, il n'y a certes «plus de Pyrénées»[24], mais les choses avancent tout de même plus lentement en Espagne qu'en France. *Le Diccionario histórico de la lengua española*[25] a l'air de s'enliser, puisque le dernier fascicule, paru en 1977, va seulement jusqu'à *alitierno*. Si l'on met à part la nouvelle édition du *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana* publiée par Corominas et Pascual[26], tous les autres projets lexicographiques concernant l'espagnol voient le jour à l'étranger. Pour l'espagnol médiéval, il existe même deux projets concurrentiels. A Madison on prépare avec les moyens les plus modernes un *Dictionary of the Old Spanish Language* (DOSL) qui semble conçu comme une sorte de Tobler/Lommatzsch de l'espagnol[27], tandis qu'à Heidelberg, le prof. Bodo Müller inclut dans les articles de son *Dictionnaire de l'espagnol médiéval* (DEM) un important commentaire historique et étymologique[28]. Comme la situation de la lexicographie espagnole en Espagne

lexicales du français en Afrique noire: état de la question, FM 47 (1979), 232–240; *L'inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire, Universités 2* (1981), 1, 21 s. (avec reproduction de la page 96).

20 Cf. M. Piron, *Pour un inventaire général des «usances» de la francophonie*, in: *Le français hors de France, Dakar 1973*, Dakar-Abidjan 1975, p. 43–45, mis à jour dans M. P., *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège 1978.

21 Cf. le c.r. par M. Pfister, *ZRPh 92* (1976), 565–570.

22 Cf. H. Stimm, *Rapport sur l'état de la recherche en domaine occitan, lexicologie médiévale*, in: *Colloque international sur la recherche en domaine occitan*, Centre d'estudis occitans, Univ. de Montpelhièr III, 1975, p. 39–57. L'auteur dit p. 54: «Je serais heureux si l'on pouvait en présenter le premier volume [...] aux environs de l'an 2000».

23 Les derniers fascicules parus sont pour le t. V, fasc. 69, 1980, p. 561–616, dévaloir – devoir (Réd. Z. Marzys, P. Knecht, M. Casanova, W. Müller) et le t. VI, fasc. 70, 1980, entortiller – épar (Réd. Z. Marzys, F. Voillat, P.-H. Liard, H. Gassmann), cf. *GPSR, 82e rapport annuel 1980 avec bibliographie linguistique 1979–80*, Neuchâtel 1981. (Pour l'envoi des rapports annuels, s'adresser au bureau du Glossaire: 41, Faubourg de l'Hôpital, CH-2000 Neuchâtel).

24 M. Alvar, auteur de *Proyecto de lexicografía española*, Barcelona 1976, est un élève de B. Quemada.

25 de la Real Academia Española, tomo primero, *a – alá*, Madrid 1972. Cf. M. Seco Raymundo, J. Soldevila Durante, *Le dictionnaire historique de la langue espagnole*, in: *Tavola rotonda sui grandi lessici storici*, Florence 1973, p. 3–7.

26 *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico (DCEC)*, Vol. I, A – CA, Vol. II, CE – F, 1980.

27 Cf. M. Alvar, *Le «Dictionary of the Old Spanish Language» (DOSL), Cahiers de lexicologie 35* (1979), 117–132.

28 B. Müller, *El proyecto de un diccionario del español medieval (DEM) y el estado de la investigación en el campo del léxico del español antiguo, Cahiers de linguistique hispanique médiévale 5* (1980), 175–194; la publication du premier fascicule est prévue pour 1982.

est plutôt piètre (il suffit de penser au manque presque total de syntagmatique dans les dictionnaires d'usage)[29], les pays d'Amérique latine finissent de plus en plus par s'émanciper. Malheureusement, le vieux *Diccionario de construcción y régimen de la lengua castellana* de Cuervo, dictionnaire unique en son genre, ne progresse que lentement[30]. Mais dans trois pays on prépare activement un vocabulaire régional: en Argentine[31], au Venezuela[32] et surtout au Mexique où le *Diccionario del Español de México* veut être pour le Mexique ce qui n'existe pas pour l'Espagne, un dictionnaire synchronique de 30000 mots fait selon les exigences les plus modernes de la lexicographie internationale[33]. En même temps on prépare à Augsbourg un *Diccionario de americanismos*[34] qui réunira tous les mots et toutes les acceptions en usage seulement en Amérique latine[35].

Près de deux cents ans après l'échec de son premier dictionnaire qui a dû s'arrêter au tome premier (lettre A)[36], l'Académie portugaise renouvelle sa tentative. Cette fois-ci on peut espérer que le volume paru en 1976 (lettre A)[37] ne sera pas le dernier.

[29] On n'a qu'à comparer sur ce chapitre le *Dictionnaire de l'Académie française*, riche en exemples, et le dictionnaire de l'Académie espagnole qui en est dépourvu. Pour les causes historiques de cette différence, cf. F. J. HAUSMANN, *Kollokationswörterbücher des Lateinischen und Französischen im 16. und 17. Jahrhundert*, in: *Romania historica et Romania hodierna. Festschrift für Olaf Deutschmann* (à paraître). Le seul dictionnaire espagnol que l'on puisse recommander aux étudiants est le *Diccionario Santillana 2°*, Madrid 1975 qui groupe 20000 mots par familles morpho-sémantiques et qui, à défaut de phraséologie ou de constructions, fournit au moins un grand nombre de phrases-exemples. Cf. F. J. HAUSMANN, *Wörterbücher und Wortschatzlernen Spanisch, Linguistik und Didaktik* (à paraître). – M. SECO, *El primer diccionario sincrónico del Español: características y estado actual de los trabajos, Revista Española de Lingüística 9* (1979), 395–412 annonce un dictionnaire à base de citations, tirées surtout de périodiques.

[30] Cf. sur la genèse du dictionnaire G. SCHÜTZ, *Sobre la interrupción del «Diccionario de construcción y régimen»*, in: *En Homenaje a Fernando Antonio Martínez. Estudios de lingüística, filología, literatura e historia cultural*, Bogotá 1979, p. 553–622 et sur les problèmes actuels J.-A. PORTO DAPENA, *En torno a las entradas del Diccionario de R. J. Cuervo, Thesaurus 30* (1975), 113–152, ainsi que ID., *Elementos de lexicografía. El Diccionario de construcción y régimen de R. J. Cuervo*, Bogotá 1980.

[31] *Diccionario del español argentino*, préparé par E. VIDAL de BATTINI, cf. B. E. V. DE B., *El español de la Argentina*, 1964, p. 11. La réalisation de ce dictionnaire semble très compromise.

[32] *Diccionario de Venezolanismos*, cf. A. ROSENBLATT, *Buenas y malas palabras en el castellano de Venezuela*, Caracas–Madrid 1960, p. 11. (Rédacteur principal: TEJERA DE SOEHLKE).

[33] Cf. L. F. LARA, R. H. CHANDE, *Base estadística del Diccionario del Español de México, NRFH 23* (1974), 245–267 et L. F. LARA, *Méthode en lexicographie: valeur et modalité du dictionnaire de machine, Cahiers de lexicologie 29* (1976), 103–128.

[34] Cf. G. HAENSCH, R. WERNER, *Un nuevo Diccionario de americanismos: proyecto de la Universidad de Augsburgo, Thesaurus 33* (1978), 1–40; ID., *Consideraciones sobre la elaboración de regionalismos (especialmente del español de América), Boletín de Filología 29* (1978), 351–363 et R. WERNER, *Zum Stand der Lexikographie des amerikanischen Spanisch, Ibero-Amerikanisches Archiv N. F. 5* (1979), 121–160.

[35] Mentionnons encore pour le catalan le *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana* dont J. COROMINAS vient de publier le premier vol. A – B1, Barcelona 1980.

[36] Paru en 1793.

[37] Academia das Ciências de Lisboa, *Dicionário da Língua Portuguesa*, vol. I (A – Azuverte), Lisboa 1976.

Pour le galicien, Ramón Lorenzo prépare un dictionnaire historique[38], alors que pour l'Iberoromania entière, le prof. Dieter Krämer de l'Université de Trèves projette tout un ensemble de dictionnaires onomastiques, jusques et y compris un dictionnaire des noms de métiers de toute la Romania ancienne[39].

La lexicographie de l'italien fait en ce moment un bond en avant. Depuis 1961 paraît le *Grande dizionario della lingua italiana* connu comme le Battaglia[40]. L'Accademia della Crusca réunit depuis plus d'une dizaine d'années des matériaux pour son *Tesoro della lingua italiana delle Origini* (TLIO) qui s'arrêtera en 1375, constituant ainsi la première tranche d'un nouveau grand dictionnaire historique de la langue italienne[41]. A l'étranger, le prof. Max Pfister de l'Université de Sarrebruck vient de publier les premiers fascicules de son *Lessico etimologico italiano* (LEI)[42], se proposant ainsi de réaliser le rêve du regretté Toni Reinhard, à savoir faire le FEW de l'italien[43]. Par ailleurs, nous voyons paraître le dictionnaire étymologique de Cortelazzo/Zolli[44], ainsi que les dictionnaires étymologiques régionaux «triestino»[45], «friulano»[46], «siciliano»[47], et «dei dialetti medioadriatici»[48], sans parler du *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana* (VDSI)[49] bien connu à Bâle[50].

Rien de nouveau à signaler pour le romanche, puisque nous n'en sommes toujours qu'au vol. 7 (lettre G) du *Dicziunari rumantsch grischun* qui paraît depuis 1939[51]. Pour le roumain, en revanche, les prof. Rohr de Mannheim et Hubschmid de Heidel-

[38] Cf. R. Lorenzo, *Proxeto dun Diccionario Histórico Galego* (Communication au Colloque «Tradición, Actualidade e Futuro do Galego» à l'Université de Trèves, 13.–15. nov. 1980).

[39] Cf. D. Krämer, *Proyectos para un Onomástico románico*, *Verba 6* (1979), 313–339.

[40] Le dernier vol. paru (X, 1978) nous mène à *motizare*.

[41] Cf. D'A. S. Avalle, *Al servizio del Vocabulario della lingua italiana*, Accademia della Crusca 1979 et la nouvelle revue de l'Académie *Studi di lessicografia italiana 1* (1979).

[42] M. Pfister, *LEI. Lessico etimologico italiano*, fasc. 1–5, Wiesbaden 1980–1983. L'auteur a présenté son projet dans les publications suivantes: *ZRPh. 89* (1973), 245–272. *Medioevo Romanzo 4* (1977), 161–176. *La Ricerca Dialettale 2* (1978), 1–11, 13–34. *Stimmen der Romania. Festschrift für W. Theodor Elwert zum 70. Geburtstag*, Wiesbaden 1980, p. 711–725. *Italienische Studien 3* (1980), 133–151. *Italienische Sprachwissenschaft*. Beiträge zu der Tagung «Romanistik interdisziplinär» (Saarbrücken 1979), hrsg. von Ch. Schwarze, Tübingen 1981, p. 35–44. *Etimologia e lessico dialettale*. Atti del XII Convegno per gli Studi Dialettali Italiani (Macerata, 10–13 aprile 1979), Pisa 1981, p. 5–19. Cf. aussi du même auteur *Einführung in die romanische Etymologie*, Darmstadt 1980 (avec présentation de tous les dictionnaires étymologiques de la Romania).

[43] Cf. K. Baldinger, *ZRPh. 81* (1965), p. 692s.

[44] M. Cortelazzo, P. Zolli, *Dizionario etimologico della lingua italiana* [DELI], vol. 1: A–C, Bologna 1979. Cf. le c.r. par H. Meier, *RF 91* (1979), 289–298.

[45] *Dizionario etimologico triestino* [DET].

[46] *Dizionario etimologico-storico friulano* [DESF]

[47] *Vocabolario etimologico siciliano* [VES]

[48] *Lessico etimologico dei dialetti medioadriatici* [LEDM].

[49] Vol. I [A], 1952–1965, Vol. II [Bab – Bluzcar], Lugano 1965–1970.

[50] Ajoutons que l'Italie a vu naître ces dernières années toute une gamme d'excellents dictionnaires d'usage dont le meilleur est peut-être E. de Felice, A. Duro, *Dizionario della lingua e della civiltà italiana*, Firenze 1974.

[51] Dernier fasc. paru: 89, 1980, Giaschair – Giò (Réd.: A. Decurtins, H. Stricker, F. Giger).

berg nous annoncent un important *Rumänisches etymologisches Wörterbuch* (RuEW) qui prendra modèle à la fois sur le *Diccionario crítico* de Corominas et sur le FEW[52]. Alors que le grand dictionnaire de l'Académie roumaine tire à sa fin[53], Paul Mirón travaille à Fribourg-en-Brisgau à une édition mise à jour du célèbre dictionnaire roumain-allemand de Tiktin[54].

Il ne semble pas, par ailleurs, que le projet d'un nouveau REW dont on attendait il y a quelques années la réalisation par le prof. Harri Meier de Bonn, puisse aboutir dans l'immédiat[55].

Voilà pour l'ensemble de la Romania[56]. On pourrait aller plus loin et citer des projets en cours ou en perspective dans d'autres langues, comme par ex. le *Middle English Dictionary* de l'Université de Ann Arbor[57] ou le *Dictionary of Old English* préparé comme le TLFQ au Canada, à Toronto[58], mais toute énumération supplémentaire risquerait d'être fastidieuse.

Je voudrais donc maintenant faire une tentative de systématisation et présenter une typologie des dictionnaires les plus importants, typologie qui fasse par la même occasion ressortir les particularités du TLFQ. (Cf. Tableau 1)

Comme éléments constituants de cette typologie, je prends les oppositions suivantes:

dict. *synchronique* vs dict. *diachronique*
incluant l'actualité vs *non-incluant l'actualité*
dict. de la langue *commune* vs dict. *différentiel*
dict. *philologique* vs. dict. *linguistique*

52 Cf. J. Hubschmid, R. Rohr, *Vorarbeiten für das Rumänische Etymologische Wörterbuch. I. Vorbemerkungen, RRLi. 24* (1979), 341–343 et J. Hubschmid, *Vorarbeiten für das Rumänische Etymologische Wörterbuch. Rum. «bătrîn»*, in: *Festschrift für Rupprecht Rohr zum 60. Geburtstag*, Heidelberg 1979, p. 183–198. Voir aussi B. Cazacu, *Einige Fragen zur Ausarbeitung eines neuen etymologischen Wörterbuchs der rumänischen Sprache, ZRPh 96* (1980), 506–514.

53 La lettre S est complète. Le DLR se veut général, historique, explicatif, étymologique et normatif, cf. I. Dănăila, *El Diccionario de la lengua rumana (DLR). Serie Nueva. Breve presentación. Thesaurus 33* (1978), 111–113.

54 Cf. M. Seche, *Schiță de istorie a lexicografiei române*, II, Bucuresti 1969, p. 296ss. Le travail sur le nouveau Tiktin (dont la publication est prévue pour fin 1983) concerne les points suivants: 1) Exploitation supplémentaire de 150 ouvrages (600 chez Tiktin); 2) Amplification de la macrostructure de l'ordre de 30%; 3) Réorganisation de la macrostructure selon la nouvelle orthographe roumaine; 4) Mise à jour de l'orthographe allemande; 5) Elargissement de la sémasiologie de nombreux mots; 6) Vérification et remplacement partiel des 70000 citations; 7) Remaniement et multiplication des traductions, surtout à partir de la lettre *D*; 8) Amélioration des marques de tout genre; 9) Mise à jour des étymologies; 10) Première attestation des mots; 11) Amplification de la partie folklorique; 12) Renvoi aux atlas linguistiques. (Je remercie Elsa Lüder, collaboratrice de Paul Mirón, des informations qu'elle a bien voulu me faire parvenir).

55 Cf. Baldinger, *Introduction*, p. 98.

56 Il va de soi que ce rapide tour d'horizon ne saurait prétendre à l'exhaustivité.

57 Ann Arbor 1954ss.

58 Cf. R. Frank, A. Cameron, *A Plan for the Dictionary of Old English*, Toronto 1973.

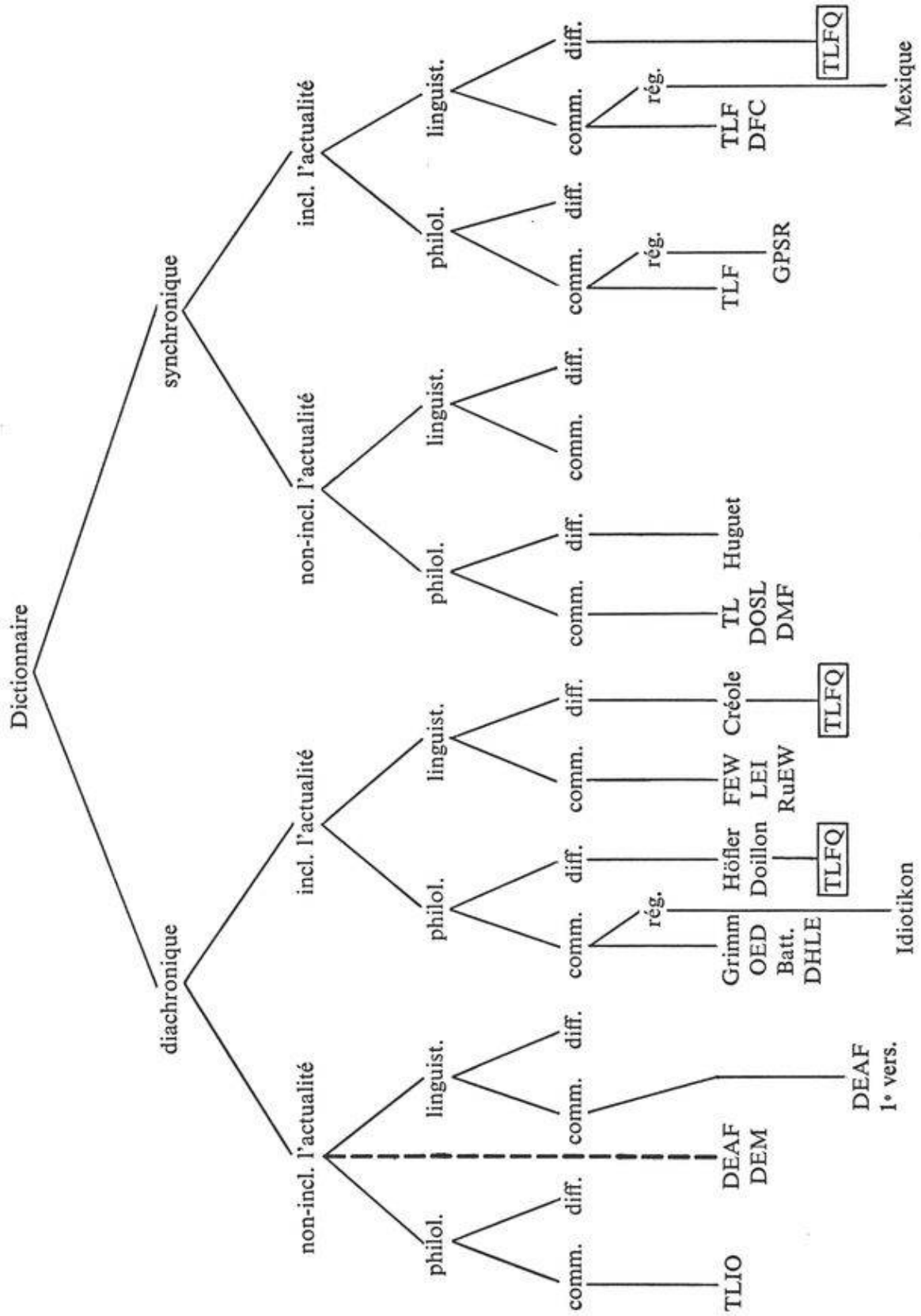
Dictionnaire
diachronique
synchronique
non-incl. l'actualité
incl. l'actualité
non-incl. l'actualité
incl. l'actualité
philol.
linguist.
philol.
linguist.
philol.
linguist.
philol.
linguist.
comm.
diff.
rég.
TLIO
DEAF
DEM
DEAF
1e vers.
Grimm
OED
Batt.
DHLE
Idiotikon
Höfler
Doillon
TLFQ
FEW
LEI
RuEW
Créole
TLFQ
TL
DOSL
DMF
Huguet
TLF
GPSR
TLF
DFC
TLFQ
Mexique

Cette dernière opposition, introduite par W. v. Wartburg[59], reprise par Imbs[60] et Baldinger[61], désigne la différence entre, d'une part, le dictionnaire à dominante documentaire dont les citations constituent la principale richesse et, d'autre part, le dictionnaire à dominante analytique qui est surtout riche par la façon dont les matériaux sont présentés ou commentés, en diachronie ou en synchronie.

Or, ce qui est remarquable pour le TLFQ, c'est qu'il est dans cette typologie le seul dictionnaire figurant à trois endroits différents. De par sa riche composante documentaire, c'est un dictionnaire diachronique-philologique au même titre que le Battaglia ou le DHLE. De par ses longs commentaires étymologiques, c'est un dictionnaire diachronique-linguistique au même titre que le FEW ou le LEI. Enfin, de par son caractère contrastif, c'est un dictionnaire synchronique-linguistique au même titre que le TLF ou le DFC[62].

Reste à prouver le bien-fondé de cette triple position typologique du TLFQ dans notre schéma.

Cela est facile pour la première, à savoir le caractère diachronique-philologique du TLFQ. Il suffit de citer comme exemple le sens 1° du mot *appartement* (= pièce d'une maison, d'un logement)[63] pour lequel le TLFQ présente, dans l'ordre chronologique, 58 citations extraites d'archives ou de récits de voyageurs, de journaux et de revues, tirées de la littérature écrite et radiophonique, empruntées aux récits populaires, aux chansons ou encore résultant d'enquêtes orales, ainsi que du corpus métalinguistique, le tout s'étendant sur une période allant de 1683 à 1979, enrichi d'un commentaire sur la répartition géographique du mot et clôturé par un relevé quasi complet de tous les glossaires, dictionnaires, études, etc. qui ont fait mention du mot avant le TLFQ. Il est évident que tant le nombre que la variété des sources utilisées justifient pleinement le titre de «Trésor».

Le TLFQ, dictionnaire diachronique-linguistique, profite, cela va de soi, de ce que Marcel Juneau, ancien élève de Gardette et de Straka et ancien collaborateur du DEAF, possède une solide formation d'étymologiste. Mais il y a plus. Comme le français québécois représente la plupart du temps un état archaïque de la langue française, il est, de par sa nature, plus près de l'histoire du français que le français de

[59] *FEW* II[1] (1940), p. III.

[60] TLF 1, 1971, p. XVI. P. Imbs caractérise le TLF comme étant à la fois philologique et linguistique.

[61] DEAF, G 1, 1971, p. XIIIs. On sait que Baldinger est revenu sur sa décision de ne pas présenter de citations. *Ib.*, p. XXX–XXXII il insiste sur «l'importance des contextes dans une perspective linguistique».

[62] Dictionnaire différentiel, à la fois diachronique-philologique, diachronique-linguistique et synchronique-linguistique à caractère thésaurisant, le TLFQ se distingue nettement des deux dictionnaires auxquels on serait tenté de le comparer: du *GPSR* qui n'est ni différentiel, ni diachronique-linguistique, ni vraiment linguistique dans sa composante synchronique et du TLF qui n'est ni régional, ni différentiel, ni diachronique-philologique, ni vraiment linguistique dans sa partie étymologique.

[63] Nous nous référons à un spécimen daté de janvier 1980.

France. Il est en quelque sorte de l'histoire vivante[64]. De là à dire que les locuteurs du québécois sont des historiens nés de la langue française, il n'y a qu'un pas. Ce n'est pas pour rien que Juneau a pu résoudre toute une serie d'étymologies énigmatiques pour le FEW[65]. Bien des problèmes étymologiques se résolvent tout seuls par la connaissance de tel ou tel mot québécois disparu du français standard. Pour le prouver, je vais présenter dans ce qui suit une nouvelle étymologie pour laquelle je me suis inspiré directement de la lecture d'un article-spécimen du TLFQ.

Les dictionnaires donnent pour le mot *gnangnan* «pleurnicheur» (par ex. *Les filles, c'est gnangnan*) une étymologie onomatopéique[66]. Or, l'onomatopée incontestable, si elle explique le succès du mot, n'en explique pas encore la genèse. Surtout l'attaque relativement rare en /ñ/ incite à une recherche étymologique plus poussée.

Quand on consulte le FEW, on s'aperçoit que, dans les dialectes, le mot a aussi d'autres valeurs, notamment celles de «bête» et de «paresseux». Le FEW donne deux étymologies, une base onomatopéique préromane *ñan-*[67] et une forme redoublée de l'ancien français *neant* ou *niant* qui vient de *ne gentem* («rien»)[68]. Bodo Müller qui s'est penché sur tous les mots à /ñ/ initial adopte cette dernière solution (qui est en fait celle de Littré!) et prend le sens de «bête» pour point de départ de l'évolution sémantique[69]. Toutefois, cette solution ne tient pas compte de la rareté de l'ancien français *niant* au sens de «médiocre, peu de valeur, niais»[70] ni de la difficulté d'expliquer le passage de «médiocre, niais» à «pleurnicheur».

Dans cette impasse, il peut être utile de recourir aux travaux sur les réduplications. Malheureusement, celui, récent, de Willi Mayerthaler, *Studien zur theoretischen und zur französischen Morphologie*[71], est certes d'un haut niveau théorique, mais il souffre de la part de son auteur d'un manque de connaissances en langue française. Mayerthaler rattache *gnangnan* à *niam-niam* («lecker»), visiblement parce qu'il ne sait pas que *niam-niam* se prononce /njamnjam/ et non pas, comme il a l'air de le croire, /njãnjã/[72].

La thèse de Mayerthaler date de 1977. Plus sérieuse me semble être celle de Frida Kocher, *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italienischen*, présentée à Berne

[64] Cette particularité a été souvent décrite depuis W. MEYER-LÜBKE, *Das Französische in Kanada*, *GRM 1* (1909), 133–139. Voir en dernier lieu H.-J. NIEDEREHE, *Das Französische in Québec: ein sprachgeschichtlicher Modellfall*, in: *Beiträge zur landeskundlich-linguistischen Kenntnis von Québec*, éd. H. J. NIEDEREHE, H. SCHROEDER-LANZ, Trier 1977, p. 194–207 *(Trierer geographische Studien. Sonderheft 1)*.

[65] Cf. BALDINGER, *Introduction*, p. 39ss.

[66] Petit Robert 1977, Lexis, GLLF.

[67] *FEW* VII, p. 4.

[68] *FEW* VII, p. 87s.

[69] B. MÜLLER, *Mots régionaux et système phonémique du français contemporain*, *RLiR 38* (1974), 386.

[70] T-L VI, col. 647 (aucune attestation pour le sens de «niais»).

[71] Tübingen 1977. Cf. notre c.r. *ZRPh 96* (1980), 161–164.

[72] MAYERTHALER, *Studien*, p. 83.

soixante ans plus tôt[73]. Sans disposer du FEW (que Mayerthaler n'utilise d'ailleurs pas plus), elle est au courant de tous les sens de *gnangnan* apparus dans les dialectes. Sa solution est ingénieuse[74]. *Gnangnan* serait réduplíqué sur *faignant* qui est attesté aussi sous la forme de *gnan*. Pour le signifiant, cette solution est bonne. Mayerthaler a montré que la technique de la réduplication consiste en effet à tronquer la première syllabe et à réduplíquer la seconde, type: *petit – titi, un ours – nounours, un os – nonos*. Mais le passage sémantique de *faignant* «paresseux» à *gnangnan* «pleurnicheur» reste inexpliqué.

Alors, on peut se demander s'il n'existe pas d'autres verbes dont le participe présent possède la syllabe finale *-gnant* et dont le sens est plus près de «pleurnicheur». Ces verbes existent. Que l'on pense seulement à *plaignant* de *plaindre* ou à *geignant* de *geindre*. Ce dernier[75] semble adéquat, mais on se heurte au fait que, parmi les nombreuses occurrences dans la Galloromania[76], aucune ne présente le sens de «pleurnicheur» ou ne s'applique aux enfants.

Dans ces conditions, on peut penser comme base de *-gnant* à un de ces nombreux mots disparus de la langue commune mais qui ont survécu dans les français dialectaux et régionaux. En effet, un tel mot existe – et c'est là qu'intervient l'utilité du TLFQ qui comporte un article *(h)ouigner*[77] dont un des sens est «pleurnicher, crier sans raison (en parlant des enfants)» avec une variante *higner* du même sens. Le TLFQ renvoie lui-même à l'article *win-* du FEW[78] qui atteste tant d'occurrences que le commentaire résume la situation en disant[79]: «Die vorliegende Wortgruppe ist eine jener Familien, die fast im ganzen Nordgalloromanischen leben, in der französischen Schriftsprache aber fehlen». A juste titre, Marcel Juneau[80] renvoie également au mot *chigner*[81] (TLF vieilli, pop. «pleurer, pleurnicher») pour lequel le TLF atteste l'emploi[82] du participe présent adjectivé[83].

Pour le lecteur de l'article *(h)ouigner* du TLFQ, l'étymologie de *gnangnan* «pleurnicheur» saute donc aux yeux. Réduplication du participe présent adjectivé, *gnangnan*

[73] Aarau 1921. Le maître de F. Kocher est K. Jaberg. A. Bollée, *ASNSL 215* (1978), 321 partage notre avis sur les travaux de Mayerthaler et Kocher.

[74] Kocher, *Reduplikationsbildung*, p. 79s.

[75] Avec son sens «se plaindre tout bas, continuellement et d'une voix languissante (implique un léger reproche)».

[76] *FEW* IV, p. 92.

[77] Juneau, *Problèmes*, p. 195–198.

[78] *FEW* XIV, p. 649.

[79] *Ib.*, p. 651 b.

[80] Juneau, *Problèmes*, p. 196.

[81] *FEW* *kinan, XVI, p. 324.

[82] TLF s.v. *chigner* Rem. 1 et Etym. et hist.

[83] Le TLFQ renvoie encore aux nombreuses occurences de *hongner*, *hogner*, *ongner*, *oigner* «pleurnicher» dans la Galloromania (*FEW* XVI, p. 184). Nous pouvons ajouter *tougner*, *tougni* «pleurnicher» (*FEW* XXII, 1, 60a), *kiñi* «enfant pleurard» (*ib.* 61a), *hagner* «geindre» (*ib.*, 62a et mfr. *aignant* «sorte d'exclamation» (*ib.*, 64b).

est à rattacher aux nombreuses variantes morphologiques de *ouigner* jusqu'à *chigner* (en passant par l'argotique *chouigner*) qui signifient toutes «pleurnicher»[84].

Ainsi, le TLFQ se présentera, à l'instar du DEAF, quoique dans une moindre mesure et sans que ce soit proprement son objectif, comme le corrigé partiel du FEW, de ses matériaux d'origine inconnue, mais aussi des étymologies supposées connues.

Il me reste à parler du caractère synchronique-linguistique de notre dictionnaire. Là, je touche à sa conception différentielle. Comme c'est elle qui soulève le plus grand nombre de questions méthodologiques, je me permets d'approfondir un peu le sujet.

Les grands dictionnaires diatopiques ont depuis toujours oscillé entre la conception totale et la conception différentielle. Le meilleur exemple nous en est fourni par le *Schweizerisches Idiotikon* qui s'est mué en cours de route de dictionnaire différentiel qu'il était en dictionnaire total[85], alors que le *Glossaire des patois de la Suisse romande* a pris la voie opposée en renonçant, à partir du vol. III, aux «emprunts au français dont la morphologie ni la sémantique ne présentent de particularités propres»[86]. En dehors de l'Europe, nous voyons naître un dictionnaire de la langue commune au Mexique et un dictionnaire différentiel au Venezuela[87].

Le TLFQ se veut donc différentiel. Seulement, qu'est-ce que cela veut dire? En quoi un vocabulaire régional peut-il être différentiel par rapport à la norme de référence, et d'ailleurs par rapport à quelle norme de référence?[88]

Or, pour cette question, je suis particulièrement heureux d'avoir affaire à un public qui connaît bien le sujet. En effet, le Schweizerdeutsch et, notamment, le Schweizerhochdeutsch se trouve par rapport à l'allemand d'Allemagne, au «Binnendeutsch»[89], dans une situation tout à fait comparable à celle du français québécois (FQ) par rapport au français de France (F). Pour comprendre les problèmes qui se posent, il suffit d'ouvrir la *Basler Zeitung* (du 27 Septembre 1980) et de lire quelques pages consacrées à la ville et à la région.

Je relève d'abord des signifiants que je n'ai jamais rencontrés: *Übermarchung*, *Traktandenliste*, *Pendenzen*, *Großanlaß* ou encore *allfällig*, *gesamthaft*, *innert*. Ensuite,

[84] S'il se trouve des *gnangnan* ayant des sens différents, il n'est pas nécessaire de les dériver tous de gnangnan «pleurnicheur». Le procédé de la réduplication peut opérer sur d'autres participes terminés en *-gnant*, si bien que *gnangnan* «paresseux» peut être rattaché, comme l'avait bien vu F. Kocher, directement à *faignant*. Si, toutefois, *gnangnan* ne s'est conservé dans les dictionnaires généraux que dans le sens d'«indolent», cela est évidemment dû au rapport onomatopéique.

[85] Cf. H. Wanner, *Das Schweizerdeutsche Wörterbuch*, *Orbis 4* (1955), 501–513.

[86] Ces mots sont simplement enregistrés à leur place alphabétique et marqués d'un signe, cf. R. Godel, *56e Rapport annuel, 1954*, 6–8.

[87] Cf. N 32 et 33.

[88] Cf. maintenant Haensch, Werner, *op. cit.*, p. 24–33.

[89] Cf. St. Kaiser, *Die Besonderheiten der deutschen Schriftsprache in der Schweiz*, 2 vol., Mannheim 1969, 1970 et récemment R. Schläpfer, *Schweizerhochdeutsch und Binnendeutsch*, in: *Standard und Dialekt. Studien zur gesprochenen und geschriebenen Gegenwartssprache. Festschrift für Heinz Rupp zum 60. Geburtstag*, Bern 1979, p. 151–163.

je bute sur des signifiants certes connus, mais dont le signifié est manifestement différent: *Geschäft* pour *Tagesordnungspunkt*, *freimachen* (dans une école) pour *freigeben*. La combinaison des deux types peut mener au dépaysement complet du lecteur étranger. Ainsi, je ne comprends rien à un syntagme du genre «nach der *speditiv* erfolgten *Abschreibung* einiger *Anzüge*» où je pense à des vêtements au lieu de comprendre «nach der rasch erfolgten Streichung einiger Anträge». Je relève encore des différences de construction: *bezüglich dem* pour *bezüglich des*, *beklagen weil* au lieu de *beklagen daß*, ou des différences de connotation: *gen* et *jeweilen* me paraissent vieux, *durchwegs* pour *durchweg* me paraît familier, *Leibchen* pour le tricot d'un sportif me fait rire, parce que je ne connais ce mot qu'appliqué au tricot des enfants.

J'ai trouvé deux exemples qui me paraissent particulièrement dignes d'intérêt parce qu'ils risquent de passer inaperçus. C'est d'abord l'emploi du mot *total* dans le syntagme *die total 602 Mitglieder* où le «Binnendeutsch» demande *insgesamt*. Et c'est ensuite une collocation impossible selon mon sens de la langue allemande: *das Prinzip spielt* au lieu de *gilt*, *kommt zur Anwendung*, *zum Tragen* ou peut-être *greift* (*spielt* est visiblement un gallicisme calqué sur *le principe joue*).[90]

Ces derniers exemples surtout prouvent que les différences, tout en étant réelles, peuvent être très subtiles[91]. Il en résulte, à mon avis, un principe méthodique important. Il ne fait pas de doute que le meilleur rédacteur d'un dictionnaire différentiel est le locuteur natif de la langue traitée. Pour le repérage des mots régionaux, la situation n'est pas la même. Comment le locuteur de la variante régionale à traiter pourrait-il adopter un point de vue contrastif par rapport à sa langue maternelle? Je lui concède qu'il trouvera des différences, mais ses relevés ne pourront être exhaustifs, à moins qu'il ne soit non seulement parfait bilingue mais encore qu'il dispose pour ainsi dire d'une compétence bilingue contrastive, ce qui est particulièrement difficile lorsque les deux langues à contraster sont très proches l'une de l'autre. Je considère donc que le meilleur *découvreur* est le locuteur de la variante standard n'ayant jamais été auparavant en contact avec la variante régionale[92].

Comme nous sommes maintenant suffisamment sensibilisés à la question, passons au français québécois et jouons les découvreurs dans un journal du Québec. J'ouvre le «plus grand quotidien français d'Amérique», *La Presse*. Edition nationale du 6 mars 1980. Voici un choix de mots et de contextes qui peuvent étonner un francophone européen:

1. rentrer qch dans le même *bag* (sac) ANGLICISME
2. le *caucus* «réunion d'un parti» AMÉRICANISME
3. le *solliciteur*-général «procureur» ARCHAÏSME (cf. *Lexis*)
4. le *surintendant* de la production dans une usine «directeur» ARCHAÏSME (cf. *Lexis*)

[90] Cf. E. Weis, *Langenscheidts Großwörterbuch Französisch-Deutsch*, München 1979, s.v. *jouer* II, 6.
[91] Haensch, Werner, *loc. cit.* nous semblent avoir négligé les collocations.
[92] Dans ce sens, le TLFQ a intérêt à s'allier des dépouilleurs étrangers.

5. chef de *pupitre* «bureau»
6. à longueur de *jour* (journée)
7. *manger* une claque «recevoir»
8. *partir qch.* «commencer»
9. *poser un geste* (Il s'agit d'une décision politique)
10. La compagnie cherche à *s'accrocher dans* les virgules
11. *De dire/d'expliquer* J. R. B., 38 ans: «La compagnie a parti un jeu de ... (infinitif des verbes du dire qui rappelle l'infinitif de narration bien connu «Et flatteurs d'applaudir»)
12. En fait, *dépendant de* la situation du contribuable, tous les deux ont raison «en ce qui concerne»
13. *Advenant* la tenue d'un congrès au leadership, il serait candidat «au cas où il y aurait» (cf. l'emploi fossilisé d'*advenir* dans *advienne que pourra*!)
14. *Attendu que* les joueurs des Nordiques de Québec ont désapprouvé ..., ils ont résolu ... (cf. *Lexis* LANGUE SURTOUT ADMINISTRATIVE)
15. Dans les deux pages *subséquentes* (*Petit Robert* VIEUX OU LITTÉRAIRE)
16. La décision du conservateur a été prise *suite aux* pressions du lobby. (cf. *Petit Robert* LANGUE COMMERCIALE)[93]
17. La *bru* de Wagner meurt à 82 ans (cf. *DFC* PLUS USUEL: belle-fille)
18. M. B. *a écopé d'*une suspension similaire (fréquent, cf. *Petit Robert* FAMILIER)
19. Cette pseudo-nouvelle s'inscrit dans un *charriage* des lecteurs qui a peu de précédent au Journal de Montréal ... Si *charriage* il y a eu, c'était une communion d'erreurs (cf. TLF «le fait de se moquer» POPULAIRE)[94]
20. Le film à succès 'Kramer vs Kramer' qui fait *présentement* pleurer la moitié de Montréal.

Là aussi les types de différences sont multiples, allant du simple anglicisme (1) ou de l'américanisme (2) aux nombreuses différences de marques stylistiques et de connotations (14–20) en passant par les survivances lexicales de l'âge classique (3–5) et les différences de sens, de distribution, de construction et de collocation (6–13) dont il est souvent difficile de situer l'origine (anglicisme, archaïsme ou néologisme québécois ?).

[93] La fréquence de *suite à* ressort de son apparition réitérée dans R. LAVALLÉE, *Les régionalismes dans le français parlé de l'Estrie*, Sherbrooke 1979, pp. IV, 1, 2, 32 *(Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke. Document de travail N° 15)*. HENRI COTTEZ me fait savoir que le *suite à*, apparaissant dans la note typographique de son *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant*, Paris 1980, p. XXXIII, n'est pas de sa plume.

[94] Dans la rubrique «Sports» de *La Presse* on remarque un style journalistique très près du français parlé, cf. les extraits suivants:

- Quel merveilleux joueur. Intelligent. Avec un sens du hockey incroyable, *ça pas grand monde en doutait*.
- *C'est pas grave. Faut pas être bien futé* pour imaginer les propos que nous auraient tenu joueurs et instructeurs.
- Plante a bien joué, *ça c'est* rafraîchissant. Jacques Richard aussi, *lui c'est* devenu une habitude.
- «*Moi*, Richard *m*'impressionne».

Or, notre échantillon de québécismes étant nécessairement subjectif et aléatoire, basons-nous, pour plus d'objectivité, sur des résultats statistiques incontestables.

Je n'ai pas besoin de présenter le *Français Fondamental* (FF), connu de tous[95]. Il existe depuis peu un travail analogue pour le québécois: *le Vocabulaire fondamental du québécois parlé* (VFQP)[96]. Le corpus dépouillé pour ce québécois fondamental représente à peu près la moitié de celui qui a servi à établir le *Français Fondamental.* Il a fourni environ 4000 vocables sur 174000 occurrences, répartis entre autres dans un index par fréquence décroissante. En parcourant cet index du rang 1 (représenté par le morphème *le* avec 13000 occurrences) jusqu'au rang 1000 (représenté grosso modo par les mots de fréquence 8), on fait des découvertes surprenantes. Sans même nous arrêter au mot *érable* (R 158, F 111) dont la fréquence traduit l'état des choses plutôt que celui de la langue, nous relevons à titre d'exemples les mots suivants dont la présence parmi les mille mots les plus employés a de quoi étonner le francophone européen:

		VFQP	VFQP	TLF[97]
veillée	«soirée»	F 57	R 264	R 6624
char	«voiture»	41	348	3109
traîne	«traîneau»	36	395	10541
lard	«(viande de) porc»	33	408	7973
chaudière	«seau»	23	520	8820
alentour	«environ»	22	535	6224
runner	«conduire»	18	618	Ø
itou	«aussi»	17	634	20471
ti	partic. interr.	17	643	?
adonner	«convenir»	15	662	12002
pantoute	«pas du tout»	14	706	Ø
présentement		13	748	8068
chanceux		11	804	14510
fesser	«frapper»	8	995	22484
maganer	«maltraiter»	8	995	Ø

Notre étonnement est confirmé par l'énorme différence entre le rang que tiennent ces mots en québécois et celui qu'ils occupent dans le français littéraire des 19e et 20e siècles. (Par comparaison au français parlé actuel, la différence serait encore plus grande). Les distorsions dues au corpus canadien ne manquent certes pas. Il suffit de penser au

[95] Voir en dernier lieu H. ZEIDLER, *Das Français Fondamental*, Bern–Frankfurt 1980.

[96] N. BEAUCHEMIN, P. MARTEL, *Vocabulaire fondamental du québécois parlé. Index de fréquence*, Univ. de Sherbrooke 1979 *(Recherches sociolinguistiques de la région de Sherbrooke. Document de travail N. 13)*.

[97] *Dictionnaire des fréquences. Vocabulaire littéraire des XIXe et XXe siècles. II. Table des fréquences décroissantes*, Nancy 1971.

mot *chaudière* qui relève plutôt de la disponibilité que de la fréquence. Et pourtant la comparaison des mots concurrents montre toujours une inversion des rapports:

	Rang VFQP	Rang TLF
veillée	264	6624
soirée	840	1131
chaudière	520	8820
seau	1600	5700

Derrière ces différences de fréquence se retrouvent les types de régionalismes que nous avons déjà rencontrés:

les régionalismes de signifiant
l'anglicisme *runner*
le québécisme *pantoute* (de *pas en tout*)
et le verbe *maganer* connu seulement en ancien français[98]
les régionalismes de signifié
char «voiture»
lard «porc» (également employé dans certaines régions de France)
fesser «frapper», etc.
les régionalismes de niveau ou de connotation
itou qui est en France «familier et vieilli» (PR).

Cependant, la comparaison des fréquences permet de déceler un nouveau type de régionalismes: les régionalismes de fréquence. Les mots *présentement* et *chanceux* semblent avoir au Québec la même signification qu'en France, ce qui explique leur absence dans le *Glossaire du parler français au Canada* ou dans des travaux plus récents[99]. Et pourtant ce sont d'authentiques québécismes, puisque au Québec ils font partie du vocabulaire fondamental, alors qu'on les rencontre plutôt rarement en France. D'ailleurs *présentement* (ou à la québécoise/prezɛ̃tmɛ̃/) témoigne une fois de plus du caractère archaïque du franco-canadien. Si ce mot est rare dans la France du 20e siècle, il ne l'est pas du tout au 16e où je l'ai relevé quatre fois dans la grammaire de Louis Meigret[100].

La comparaison des deux vocabulaires fondamentaux nous révèle donc des diffé-

98 Cf. *FEW* XVI, 501a.

99 R. Lavallée, *op. cit.* Dans son avant-propos, P. Martel reproche à l'auteur de ne pas avoir retenu les régionalismes de fréquence. En effet, dans le corpus dépouillé, *présentement* figure trois fois et *chanceux* six fois.

100 Cf. Louis Meigret, *Le Traité de la Grammaire française* (1550). Le Menteur de Lucien. Aux lecteurs (1548), éd. établie selon l'orthographe moderne, subdivisée en paragraphes, annotée et augmentée d'un glossaire ainsi que d'un index par F. J. Hausmann, Tübingen 1980, § 24.13, 24.21, 52.1, 57.20, *(Lingua et traditio, 5)*.

rences perceptibles immédiatement et qui sont bien plus importantes qu'on n'a voulu l'admettre jusqu'alors[101]. Le vocabulaire étant une structure «où tout se tient», il est inévitable que si l'un des mots change de valeur, tous les autres en changent aussi[102]. Presque tous les mots du franco-canadien risquent ainsi d'être plus ou moins des «faux amis»[103].

Cette conclusion voue-t-elle à l'échec toute tentative de dictionnaire différentiel? Je ne le crois pas. Car, à condition d'être résolument sélectif dans sa macrostructure, le dictionnaire différentiel peut se permettre de faire dans sa microstructure ce que le dictionnaire total n'aurait guère la possibilité de faire: c'est-à-dire être explicitement contrastif. J'entends par contrastif non seulement le fait de choisir, comme le Huguet, dictionnaire différentiel du 16e siècle[104], les articles en fonction de la variante de référence, mais encore de se référer constamment dans la microstructure aux données de la variante standard. C'est ce que fera, pour la première fois dans l'histoire des dictionnaires régionaux, le *Trésor de la langue française au Québec*.

Nous pouvons nous en rendre compte en examinant un extrait de l'article *dispendieux*[105].

Dans le corpus du TLF ce mot occupe le rang 13035[106], alors que dans le VFQP, il figure à peu près au rang 1600. Il va sans dire que cet écart fréquentiel ne se produit pas sans une différence sensible de signification. En effet, alors que le TLF donne du mot *dispendieux* la définition suivante: «qui exige beaucoup de dépense, entraîne de grands frais», le TLFQ le définit ainsi: «qui est d'un prix élevé (en parlant de ce qui n'a pas une très grande valeur en soi)». En somme, un objet qui coûte un franc peut être dit *cher*, et ce, dans les deux pays, au cas où l'acheteur s'attendait à ce qu'il coûtât 50 centimes. Mais c'est seulement au Québec qu'on dirait de lui qu'il est *dispendieux*.

Si le TLFQ n'était pas contrastif, il se contenterait, pour définir le mot *dispendieux*, de la formule qu'emploient tous les dictionnaires français pour définir le mot *cher:* «Qui est d'un prix élevé». S'il y ajoute entre parenthèses: «(en parlant de ce qui n'a pas une très grande valeur en soi)», il définit le mot *dispendieux* québécois en fonction du *dispendieux* français dont l'emploi est lié à des choses d'une grande valeur absolue.

101 Après G. DULONG, *op. cit.*, p. XXIV, M. JUNEAU, *Problèmes*, p. 34 souligne les lacunes du *Glossaire*. A fortiori, la liste des canadianismes, contenue dans le *Dictionnaire du français vivant*, Paris 1973, p. 1306s. ou celle que présente A. DOPPAGNE, *Les régionalismes du français*. Paris–Gembloux 1978, p. 81–89 sont incomplètes.

102 Cf. F. J. HAUSMANN, *Strukturelle Wortschatzbetrachtung vor Saussure*, *RF 88* (1976), 331–354.

103 Cette situation diatopique nous rappelle l'expérience diachronique que nous avons vécue en établissant l'édition d'un texte du XVIe siècle, celui de la *Grammaire* de Louis Meigret (cf. N 100). Au début, on croit lire très facilement ce texte dont les mots semblent pour la plupart connus. Et puis, on s'aperçoit qu'on a presque partout affaire à des «faux amis». Cf. pour une expérience analogue K. BALDINGER, *Premier: terme de jeu de paume méconnu dans Rabelais*, *TraLiLi 16* (1978), 45–48.

104 Cf. A. MARGUIRON, *Le Huguet*, in: BALDINGER (éd.), *Introduction*, p. 143–150.

105 Nous disposons d'une copie datée de janvier 1980.

106 La plupart des occurrences proviennent du 19e siècle (96 sur 137). Il est évident que dans le français parlé du 20e s., la fréquence du mot serait beaucoup plus basse encore.

Cette contrastivité se fait explicite, lorsque l'auteur de l'article, après la partie documentaire et philologique (comprenant 16 citations), passe aux sens français:

[*Dispendieux* dans le sens français «qui occasionne de grandes dépenses» est en usage en québécois. Il connaît même une distribution plus large qu'en français. Il peut être mis en relation avec des substantifs désignant une réalité abstraite tels qu'*administration*, *contestation*, *exécution*, *ensemble*, *exploitation*, *idée*, *moyen*, *procédé*, *publication* («action de publier»), *recours*, *système*, etc.; avec des substantifs désignant une réalité concrète tels que *diamant*, *joyau*, *pèlerinages*, *piano*, *quai*, *résidence*, *voyages*, etc. Exceptionnellement, l'adjectif peut être accolé à un substantif nommant une personne (par ex. *courtisanes*, *visiteurs*). Au sujet des relations syntagmatiques du mot en français, v. Hist.

Dans le sens qui caractérise le québécois, *dispendieux* qualifie des substantifs comme *bière*, *botte*, *bouteille*, *camelote*, *cravate*, *jouet*, *patate*, *savon*, etc.

Les adjectifs *coûteux* et *onéreux* ne sont pas employés généralt dans le parler populaire. *Dispendieux* (dans les deux sens) est fortement concurrencé cependant par *cher* et par les expressions *pas bon marché* et *pas achetable* (aussi moins couramment *pas abordable*).

Antonymes: *économique*, *gratis*, (être) *bon marché*, (-) *une bagatelle*, (-) *pour rien*, (-) *rien*.]

Les premiers paragraphes analysent les deux *dispendieux* au niveau des collocations. Le TLF en avait fourni quinze qui sont en partie reproduites et commentées dans le TLFQ sous la rubrique «Hist.». Le TLFQ cite 18 collocations pour le sens québécois[107] et 20 collocations pour le sens français qui ne se trouvent pas dans le TLF.

Sur le plan paradigmatique, le TLF fournit trois synonymes: *onéreux*, *coûteux*[108], *ruineux*. Il ne fait aucune référence au mot *cher*. Le TLFQ, en revanche, contraste *coûteux* et *onéreux* qui ne bénéficieront probablement pas d'entrées dans la macrostructure[109]. Il fait la référence (nécessaire!) à *cher*[110] et il fournit encore trois autres synonymes. Pour finir, il mentionne deux fois plus d'antonymes que le TLF.

En exagérant un peu, on pourrait dire que le Français de France qui veut se renseigner sur le mot *dispendieux* a presque davantage intérêt à ouvrir le TLFQ que le TLF; du moins a-t-il intérêt à chercher dans le TLFQ certaines informations sur l'emploi hexagonal de ce mot qui manquent dans le Trésor français.

Tel est le résultat d'une approche non seulement différentielle mais contrastive et qui prend au sérieux la notion de «structure du vocabulaire».

Ceci dit, la description contrastive du vocabulaire québécois et du vocabulaire français pose encore bien des problèmes. Je me contenterai d'en relever deux.

Ni le français québécois ni le français de France ne sont homogènes. Même si l'on fait abstraction, du côté français, des variantes dialectales et si l'on ne choisit comme norme de référence que le français de Paris, il faudra au moins distinguer entre fran-

107 16 dans la documentation, en partie reprises au § 2 qui en ajoute 2.

108 A remarquer que l'article *coûteux* du TLF ne fournit aucun synonyme.

109 L'absence de remarque sur *ruineux* sera interprétée par le lecteur comme un signe de non-contrastivité.

110 Dans le VFQP, *cher* (R 564) est plus fréquent que *dispendieux*. Ces données seraient à intégrer dans le TLFQ.

çais écrit et français parlé[111]. Le lecteur attentif des travaux contrastifs québécois n'est pas sans remarquer que bien des phénomènes du québécois sont pris à tort pour des régionalismes parce que les auteurs connaissent insuffisamment le français parlé[112]. Des phénomènes du genre *comment que* (pour *comment*), *gars* (pour *homme*), *rentrer* (pour *entrer*), relevés comme régionalismes dans un travail récent[113], se rencontrent tout autant dans le français parlé de la métropole, contrairement, par ex., à la périphrase *être après faire qch* («être en train de faire qch») qui n'est plus vivante en français parlé[114].

Cela nous conduit à constater que le québécois aussi se scinde au moins en trois variantes de langue, le québécois standard écrit (des journaux, par ex.), le québécois standard parlé (à la radio, par ex.) et le québécois parlé populaire, le fameux *joual*[115]. Il va de soi que l'étude contrastive ne devra comparer que les niveaux de langue correspondants, le québécois écrit au français écrit et le québécois parlé au français parlé.

Si cette réflexion peut être susceptible de réduire un peu l'ampleur de la tâche, encore qu'elle ne la facilite pas parce que les langues parlées sont peu décrites, une autre réflexion mène en revanche à une extension de la macrostructure. La contrastivité n'a pas seulement sa dimension synchronique, elle a aussi sa dimension diachronique. Des faits de langue qui, de nos jours, se présentent de façon parfaitement analogue d'un côté comme de l'autre de l'océan atlantique, peuvent avoir une histoire différente. Ou encore l'histoire, claire pour le Québec, peut être obscure pour le français de France. Dans cette optique, K. Baldinger a pu dire que le TLFQ en principe devra «tenir compte de tout ce qui est intéressant pour l'évolution de la langue française au Québec face à l'évolution du français de France et de ses dialectes»[116].

Cela est particulièrement important pour l'histoire du français parlé qui n'en est

111 Cf. L. Söll, *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*, 2e édition par F. J. Hausmann, Berlin 1980.

112 Cf. dans ce sens L. Guilbert, *Problématique d'un dictionnaire du français québécois, Langue Française 31* (1976), 46 et Chr. Schmitt, *ZRPh. 93* (1977), 636 (à propos de G. Offroy, *Contribution à l'étude de la syntaxe québécoise d'après la langue des journaux, Trav. de ling. québéc. 1* (1975), 257–321).

113 R. Lavallée, *op. cit.*

114 *Ib.*, p. 45. Cette périphrase que l'on relève encore chez Vadé (cf. J.-P. Seguin, *La langue française au XVIIIe siècle*, Paris 1972, p. 27 et F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. VI, p. 1486), le québécois la partage avec les créoles, cf. J. Vintilă-Rădulescu, *Français créole et français canadien* in: *Phonétique et linguistique romanes. Mélanges G. Straka*, t. II, Lyon-Strasbourg 1970, p. 357 et R. Chaudenson, *Les créoles français*, Paris 1979, p. 80–82 (cf. aussi *FEW* XXIV, 1, 179a).

115 Les études concernant ce problème sont nombreuses. Nous ne citerons que J.-D. Gendron, *La définition d'une norme de langue parlée au Québec: une approche sociologique, RLiR 38* (1974), 198–209; P. Chantefort, *Diglossie au Québec. Limites et tendances actuelles, Langue Française 31* 1976, 91–104; D. Forget, *Quel français parlera-t-on au Québec? Papers in linguistics 11* (1978), 459–486; P. Thibault (éd.), *Le français parlé. Etudes sociolinguistiques*, Edmonton 1979; G. Gagné, *Quelques aspects «sociolinguistiques» du français au Canada et au Québec*, in: A. Valdman (éd.). *Le français hors de France*, Paris 1979, p. 33–59 (rédigé en 1975).

116 K. Baldinger, *Français régional, dialecte et le français québécois (esquisse systématique sommaire), Trav. de ling. québ. 1* (1975), 13.

encore qu'à ses balbutiements[117] et pour laquelle le caractère archaïque du français québécois peut être du plus haut intérêt. Prenons le cas de *on* pour *nous*[118]. Sur le plan synchronique, ce mot ne mérite pas d'article dans le TLFQ, puisque le phénomène existe dans les deux français parlés contrairement, par ex., au type *j'allons* qui, en France, n'existe plus que dans les dialectes. Mais la diachronie de *on* «nous» français est encore peu connue. Il est extrêmement difficile de trouver des attestations avant 1880. Si donc il pouvait citer des exemples pour *on* «nous» antérieurs à cette date, l'article *on* du TLFQ s'imposerait malgré l'absence de contraste dans l'usage actuel[119].

J'ai parlé de la genèse du TLFQ, de sa place typologique parmi les nombreux projets lexicographiques en cours dans la Romania et surtout de sa triple caractéristique qui est d'être à la fois un dictionnaire diachronique-philologique, diachronique-linguistique et, lié à la composante contrastive, synchronique-linguistique. Pour finir, je voudrais dire un mot sur le rôle politique de ce dictionnaire.

Jakob Jud nous a expliqué dans la préface du *Dicziunari rumantsch grischun* le rôle du dictionnaire national au service de l'Etat national[120]. Cette idée est encore valable pour le Canada d'aujourd'hui. Si l'Etat canadien dépense des millions de dollars pour un *Trésor de la langue française au Québec et dans les régions limitrophes*, il le fait évidemment en premier lieu pour soutenir d'une façon générale les recherches en sciences humaines. Mais il le fait aussi dans un but intéressé, d'ailleurs parfaitement légitime. La cause que sert le TLFQ n'est ni plus ni moins la recherche ou la conservation d'une double identité nationale. D'une part il est évident que le TLFQ incarne le désir d'identité du Québec face à la France. Il aidera à établir une norme linguistique (surtout lexicale) québécoise qui, pour ne pas trop s'éloigner de la norme française, en sera tout de même nettement distincte[121]. D'autre part le TLFQ est au service de l'identité nationale du Canada. C'est pour l'ensemble du Canada que vaut le mot d'un ancien premier-ministre: «Sans le fait français, le Canada ne serait que la rallonge septentrionale des Etats-Unis»[122]. Si le «fait français» est à ce point important pour

117 Cf. les contributions de G. Ernst, Chr. Schmitt et F. J. Hausmann dans: H. Stimm (éd.), *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösisch. Aufsätze zur Sprachwissenschaft II, Wiesbaden* 1980 *(ZfSL, Beiheft N.F., 6)*.

118 Cf. F. J. Hausmann, *Wie alt ist das gesprochene Französisch?* Dargestellt speziell am Übergang von *j'allons* zu *on y va*, *RF 91* (1979), 431–444.

119 Il est vrai que c'est une optique, sinon européenne, du moins «pan-romaniste» dont les exigences dépassent peut-être les possibilités d'un dictionnaire de ce genre.

120 *Dicziunari rumantsch grischun*, vol. 1, p. 1.

121 C'est la prononciation qui pose les plus grands problèmes. Lors d'un colloque récent j'ai demandé à un représentant du ministère de l'Education du Québec si les manuels scolaires du Québec apprenaient aux élèves la prononciation québécoise, par ex. la prononciation *dzire* au lieu de *dire* (caractéristique de la prononciation personnelle de l'interlocuteur canadien). On m'a répondu: «Mais Monsieur, on n'enseigne pas l'argot!», signe évident d'un complexe d'infériorité linguistique profondément ancré.

122 Cité par H. Weydt, *Zum Französischen in Kanada*, in: *Romania cantat. Gerhard Rohlfs zum 85. Geburtstag gewidmet*. Vol. II: *Interpretationen*, Tübingen 1980, p. 519–523. Pour la politique linguistique cf. L. Wolf, *Zur sprachpolitischen Situation in Quebec, Der fremdsprachliche Unterricht 58* (1981), 95–104.

l'identité propre de l'Etat canadien, il est évident qu'il a intérêt à favoriser le grand dictionnaire du franco-canadien comme symbole national à la fois linguistique et politique.

Je suis sûr que le TLFQ, de par ses qualités exceptionnelles, servira pleinement ces causes, tout en étant pour les francisants du monde entier une mine prodiguant des richesses inépuisables.

Erlangen *Franz Josef Hausmann*